



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'un deuxième centre d'accueil et d'examen des situations, CAES de Migné-Auxances

Isabelle Dilhac, préfète de la Vienne, a décidé de compléter le dispositif départemental d'accueil des demandeurs d'asile par la création de centres de pré-orientation dont le deuxième ouvre à Migné-Auxances lundi 26 mars 2018.

D'une capacité de 60 places, le centre d'accueil et d'examen des situations permettra d'héberger tout public de toute composition familiale (personnes isolées homme ou femme et familles) et en priorité les personnes en attente de passage au guichet unique des demandeurs d'asile (préfecture/OFI).

La gestion des orientations sera réalisée par l'OFI en lien avec la PADA (plateforme d'accueil des demandeurs d'asile) afin que les demandeurs d'asile hébergés en CAES soient orientés dans un délai d'un mois vers des structures dédiées (HUDA, CADA, PRAHDA).

Le CAES sera également en mesure d'aider les demandeurs d'asile à préparer leur demande auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Ce nouveau centre permettra :

- d'assurer la mise à l'abri des personnes à la rue.
- de fluidifier l'accès à la demande d'asile ainsi qu'aux dispositifs d'accueil dédiés.
- d'accueillir dans les meilleures conditions ces personnes.

Ce dispositif renforce les moyens déjà déployés par l'État afin de faciliter l'accès à la demande d'asile, conformément aux objectifs du Gouvernement.

Contact presse : BRIONNET Nathalie – Adjointe à la Responsable du Service Départemental de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne - nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76